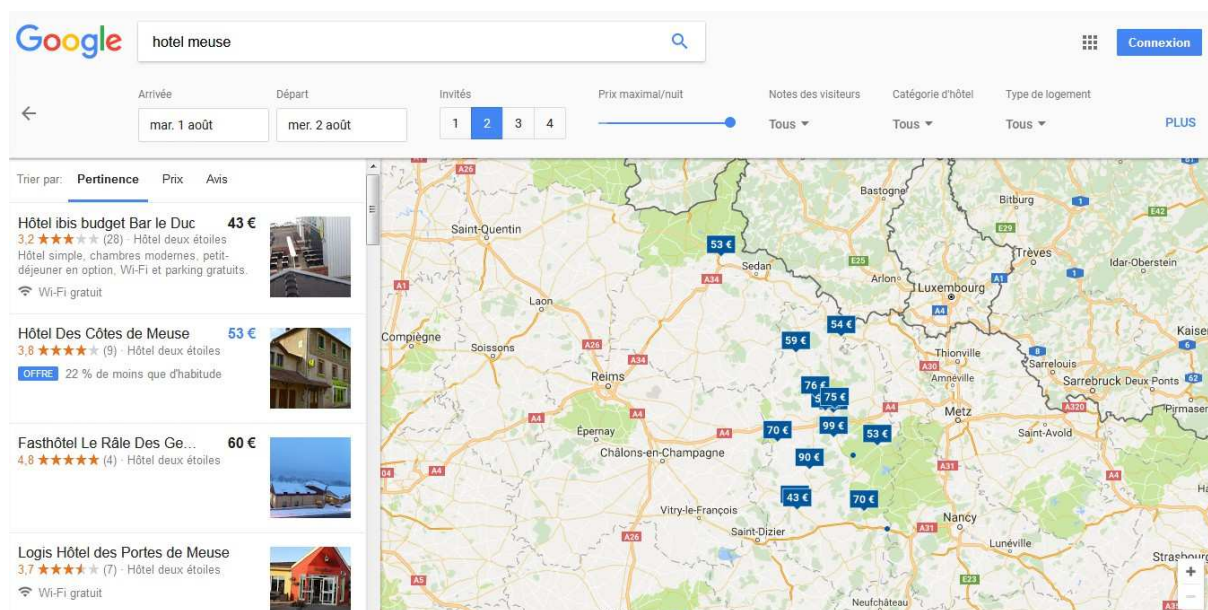




Google est le moteur de recherche le plus utilisé au monde. Des millions d'internautes y recherchent des commerces et des services. **Google My Business est un service gratuit** de Google permettant d'**améliorer très facilement la visibilité** des informations de votre offre et d'**accéder aux services de géolocalisation** dans les recherches sur Google.



Résultat pour une recherche géolocalisée

## Meuse Attractivité

28 Rue des Romains - BP 40038 - F-55001 BAR-LE-DUC CEDEX  
03 29 45 78 40 - contact@lameuse.fr  
www.lameuse.fr

## Google My Business, c'est quoi ?

Google My Business est un outil pour les entreprises locales qui facilite les démarches de communication sur Google. Auparavant, pour avoir une **bonne visibilité sur Google**, il fallait jongler entre deux services :

- **Google Adresses**, qui permettait d'apparaître dans Google Maps et de ressortir plus facilement dans les résultats de recherche de Google
- **Google+ Local**, qui permettait de créer une fiche à leur nom et de poster leurs actualités.

Google My Business est en fait la fusion de ces deux services. Cette centralisation est une belle idée qui offre aux entreprises locales une gestion simplifiée de leur présence sur Google : tout se passe au même endroit !

Google My Business a beaucoup évolué depuis son lancement en 2014. Il est devenu un **outil indispensable pour tout commerce**, d'autant qu'il est très **simple d'utilisation et gratuit**.

## Comment profiter de Google My Business ?

Rendez-vous à l'adresse <https://www.google.fr/intl/fr/business/>

Vous devez disposer d'un compte Google (la création d'un compte Google est gratuite). À l'aide de ce dernier, vous pourrez accéder au service gratuit Google My Business.

Une fois connecté au service, recherchez si votre établissement est présent dans la base de données de Google :

- Si votre établissement existe, vous serez invité à **vérifier ses informations** (description, photos, horaires d'ouverture...) : certaines peuvent être obsolètes ou incorrectes.
- Si votre établissement n'est pas présent, renseigner l'ensemble des informations le concernant

Pour s'assurer de l'exactitude des informations que vous envoyez, Google vous demandera de les valider à l'aide d'un code d'accès que vous obtenez soit par téléphone, soit par courrier à l'adresse de votre établissement.

Une fois votre établissement validé, vous accédez au tableau de bord Google My business.

### Meuse Attractivité

## Le tableau de bord de Google My Business



Le tableau de bord de Google My Business relie plusieurs services sur une même interface :

- **Google Adwords** : créer des campagnes AdWords Express et suivre leurs performances. Google AdWords propose l'achat de mots clés pour mieux remonter dans le moteur de recherche de Google (annonces facturées au clic situées en haut des pages de résultats).
- **Posts** : cette fonctionnalité vous permet de publier des informations sur vos événements, produits et services directement dans la recherche Google et sur Maps. En créant des posts, vous pouvez présenter votre contenu aux utilisateurs au moment opportun, lorsqu'ils trouvent votre fiche d'établissement sur Google.
- **Google Analytics** : consulter les statistiques du site, savoir comment les internautes vous trouvent.
- **Statistiques** : consulter les statistiques de consultations de la fiche
- **Avis** : consulter les avis laissés par les clients sur le Web et y répondre

Vous pouvez également :

- importer de nombreuses photos de votre offre.
- créer un petit site internet.

## Conseils pour optimiser votre visibilité

### Compléter votre fiche à 100%

Indiquez l'adresse de votre site Internet et optimiser le référencement de ce dernier (titre et description de vos pages, échanges de lien...).

### Meuse Attractivité

28 Rue des Romains - BP 40038 - F-55001 BAR-LE-DUC CEDEX  
03 29 45 78 40 - contact@lameuse.fr  
www.lameuse.fr

### La photo de profil

Votre photo de profil Google permet aux internautes de vous trouver et de vous reconnaître. Elle s'affiche chaque fois que vous interagissez avec quelqu'un. Choisissez donc une photo qui vous représente vraiment (Taille recommandée : au moins 1 000 x 1 000 pixels).

### Communiquez !

Une nouvelle fonctionnalité vous permet de publier des informations sur vos événements, produits ou encore vos services directement dans la recherche Google et sur Maps.

Vous pouvez donc présenter aux utilisateurs un contenu au moment opportun lorsqu'ils trouvent votre fiche d'entreprise sur Google.

#### Les + :

- Vous pouvez partager des informations en temps réel.
- Vous pouvez faire mention d'un événement (date de début et de fin, heures), ajouter un bouton d'appel à l'action (En savoir plus, Réserver, Acheter etc.), ajouter une photo (750×750 ou au minimum 250×250 pixels).
- Les publications peuvent être partagées sur les réseaux sociaux.

#### Les - :

- votre publication disparaîtra au bout d'une semaine.
- La publication ne sera visible que pour un utilisateur à la recherche de votre entreprise.

### Avoir des avis

- Encouragez les internautes à poster des avis sur votre établissement : plus vous aurez d'avis, plus votre fiche remontera efficacement.
- Prenez le temps de répondre aux avis : communiquer avec les clients est un bon moyen de connaître leur ressenti et d'avoir leur opinion. Quelques astuces pour bien répondre : Rester courtois et poli, donner des informations utiles et remercier les clients qui donnent leur avis.

### Meuse Attractivité

## Le mini site web

Google offre maintenant la possibilité aux entreprises qui n'ont pas de site web, d'en créer un directement dans leur fiche Google My Business. **Ne nous y trompons pas, cela ne remplace en aucun cas un site web**, cependant cela peut être une alternative à envisager faute de mieux.

### Les + :

- Vous pouvez créer votre site gratuitement sans aucune connaissance technique.
- C'est un site one-page (une page) compatible mobile (responsive).
- Les informations se mettent automatiquement à jour quand vous faites des modifications dans votre fiche Google My Business.

### Les - :

- ce n'est pas un véritable site web.
- Au point de vue du référencement, ce n'est pas optimal loin de là : Google le qualifie de site web mais c'est plus une page qu'un vrai site.

Que vous ayez un site internet ou non, il peut être judicieux de créer un site Web via Google My Business. Si vous n'avez pas de site, votre fiche Google et le site Web vous assureront une présence et une visibilité en ligne non négligeables, ce qui améliore en plus votre référencement local. Si vous avez déjà un site internet, alors cet outil sera complémentaire.

## Meuse Attractivité